

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dies academicus 2025 : L'Art de Transmettre

Neuchâtel, le 1^{er} novembre 2025. Le 80^e Dies academicus de l'Université de Neuchâtel (UniNE) s'est tenu samedi 1^{er} novembre 2025 en présence de 400 participantes et participants. La manifestation était placée sous le thème de la transmission des savoirs issus de la recherche et de leur intégration dans les enseignements. L'UniNE a également conféré quatre doctorats *honoris causa* à des personnalités renommées.

Même si des machines répondent de mieux en mieux à nos questions, l'art de transmettre des informations ou des savoirs est une activité profondément humaine. Ce constat, partagé par les oratrices et orateurs du jour, a été décliné tout au long des prises de paroles. La question de la transmission était d'ailleurs proprement incarnée par le fait que le recteur en exercice et son équipe rectorale laisseront leur place le 1^{er} février 2026 à une nouvelle équipe emmenée par la rectrice désignée Deniz Gyger Gaspoz. Ce Dies academicus était placé pour la dixième fois consécutive sous la direction de Kilian Stoffel. Il s'agissait donc du dernier Dies academicus de son mandat de recteur.

La manifestation est également l'occasion d'honorer des personnalités reconnues pour leur excellence en leur remettant un doctorat *honoris causa*. Pour l'édition 2025, la distinction a été accordée à la spécialiste des migrations et relations interculturelles Zahra Banisadr (Faculté des lettres et sciences humaines), à la professeure de psychologie Tahira M. Probst (Faculté des sciences), au professeur spécialiste du droit privé Thomas Probst (Faculté de droit) et au professeur de management Andreas G. Scherer (Faculté des sciences économiques).

En tant que journée officielle, le Dies academicus a pour but d'entretenir une tradition et d'affirmer l'identité de l'Université. La cérémonie est marquée par un cortège en toges académiques et le respect d'un protocole.

Portrait des docteures et docteurs *honoris causa* 2025 de l'Université de Neuchâtel

Zahra Banisadr

Spécialiste des migrations et des relations interculturelles, Zahra Banisadr est une championne de l'innovation lorsqu'il s'agit de lancer et de faire vivre des projets dont les points communs sont la rencontre avec les autres ainsi que la recherche de ce qui nous rapproche en tant qu'êtres humains, à l'image du Millénaire des enfants en 2011, de Graines de génie-citoyen en 2013 et du Printemps culturel en 2015. Avec son association Graines de génie-citoyen ainsi que la Ville de Neuchâtel et la Maison de l'Europe transjurassienne, elle a été l'une des initiatrices de la Semaine de l'Europe. Première femme à intégrer le Parc scientifique et technologique du canton de Neuchâtel et à recevoir le prix BCN de l'innovation conjointement avec deux co-lauréates, elle a été désignée en 2016 parmi les cent personnalités qui font la Suisse romande. En 2015, la Ville de Neuchâtel lui a remis le Prix de la Citoyenneté.

Tahira M. Probst

Tahira Michelle Probst est professeure de psychologie à l'Université de l'État de Washington. Elle y dirige le Laboratoire de la Coalition pour des lieux de travail sains et équitables. Elle est aussi directrice associée

du programme d'études supérieures en robotique et systèmes autonomes de nouvelle génération, intégrant la psychologie de la santé au travail, l'entrepreneuriat et le leadership pour former des étudiantes et étudiants en ingénierie. Ses recherches portent sur les facteurs de stress économiques sur la santé, la sécurité et la performance des travailleuses et travailleurs, ainsi que sur les influences contextuelles aux niveaux organisationnel, communautaire et national. Depuis peu, elle étudie l'impact des technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle, la gestion algorithmique et les robots, sur les personnes précaires dans leur emploi. Son travail a été financé par la National Science Foundation, la Society for Human Resource Management et la Robert Wood Johnson Foundation.

Thomas Probst

Thomas Probst accomplit ses études à l'Université de St-Gall où il obtient deux licences en sciences économiques et en droit. Après son admission au barreau, il part à Harvard et obtient un Master of Laws (LL.M.). En 1992, il devient docteur en droit de l'Université de St-Gall, puis passe son habilitation en 1997 à Bâle. Il est nommé la même année professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel, un poste qu'il quitte en 2006 pour rejoindre l'Université de Fribourg afin d'enseigner dans sa langue maternelle. Enseignant et chercheur invité dans de nombreuses institutions en Suisse (Bâle, Berne, Lausanne, Genève, St-Gall) et à l'étranger (Leicester, Budapest, Krems, Strasbourg, Milan), il est l'auteur de nombreuses publications, dont beaucoup sont des références dans de multiples domaines du droit privé, des obligations à la protection des données en passant par la responsabilité civile, le droit privé européen, la consommation, le sport et dernièrement, les nouvelles technologies.

Andreas G. Scherer

Andreas Georg Scherer a fait ses études jusqu'à son habilitation à l'Université de Erlangen-Nuremberg en Allemagne. Depuis 2002, il est professeur à l'Université de Zurich, où il est titulaire de la Chair of Foundations of Business Administration and Theories of the Firm. Ses recherches portent sur l'éthique des affaires, la responsabilité sociale des entreprises, le rôle politique des entreprises, la gestion internationale, la théorie de l'organisation et la philosophie des sciences. Il est l'auteur de plus de 50 publications indexées dans Web of Science, éditeur de nombreux ouvrages, membre du comité éditorial de plusieurs revues scientifiques (p.ex. Business Ethics Quarterly, Business Research, Business and Society, Journal of Management Studies, Organization, Organization Studies). En 2020, Andreas Georg Scherer a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Hambourg.

Contact:

*Nando Luginbühl, chef du Bureau presse et promotion
Tél. +41 76 434 12 04 ; nando.luginbuehl@unine.ch*